

Surface approx. (cm²): 83



- Page 1/1

## Alençon

Avec la chambre des notaires de l'Orne

## Toutes les réponses sur le "parcours immobilier"

Pourquoi un bail notarié ? Faut-il se pacser avant d'acheter ? Préférer le cautionnement bancaire ou l'hypothèque ? Autant de questions rencontrées lors de la location ou de l'achat d'un bien immobilier. Pour v répondre, la chambre des notaires de l'Orne organise une soirée dédiée au "parcours immobilier". Un événement qui marque les 32e rencontres notariales, et qui aura lieu jeudi 20 octobre, de 17 h à 20 h. Un horaire "nocturne" destiné à capter un large public. "Notre cible est constituée des primoaccédants, donc plutôt des jeunes. On peut imaginer qu'il est plus évident de se déplacer un soir plutôt que le samedi après-midi", remarque Delphine Cudelou, rattachée au conseil régional des notaires. La soirée débutera par une conférence sur le parcours immobilier, divisée en trois parties : "Je loue", "J'achète" et "Je vends". "De la location d'un bien à l'investissement locatif

en passant par la première acquisition, le parcours immobilier est souvent semé d'embûches. Nous sommes là pour répondre à toutes les questions et lever les zones d'ombres". La conférence sera suivie de consultations notariales individuelles, anonymes et gratuites. À noter, pour ceux qui ne peuvent se déplacer : un numéro azur (0810 33 11 11) permettra également d'avoir un notaire en ligne jusqu'à 21 heures. **Pratique.** Rencontres notariales de l'Orne "Le parcours immobilier", **jeudi 20 octobre**, 45 cours Clémenceau, de 17 h à 20 h.

Jouvin Emilie